

Enquête Amundi-Audirep : Loi PACTE & évolution de l'épargne retraite

Amundi, leader sur le marché de l'épargne salariale et de la retraite en France avec plus de 58,5 milliards d'euros d'actifs gérés pour le compte de près de 4 millions de salariés porteurs¹, présente les résultats de son étude « l'épargne retraite évolue, le savez-vous ? ». Avec plus de 50 000 réponses recueillies auprès de salariés épargnants, cette enquête², réalisée par l'Institut de sondage Audirep, montre que la Loi PACTE³, en simplifiant et en harmonisant les dispositifs d'épargne retraite existants, devrait inciter une majorité des salariés français à épargner davantage pour leur retraite, voire à modifier leurs habitudes d'épargne. Elle révèle également leur besoin, d'une part, de pédagogie quant au fonctionnement des produits d'épargne retraite, et, d'autre part, d'accompagnement quant aux choix des placements.

L'enquête, dont les 2/3 des répondants détiennent au moins un produit d'épargne retraite et près de 20%, deux produits, révèle que :

- **La loi PACTE inciterait 58% des salariés français à épargner davantage dans un produit retraite** (26% ont répondu « certainement » et 32% « probablement »). La déduction fiscale des versements volontaires inciterait 47% d'entre eux à verser dans un PERCO, 13% dans un PERP mais 33% ne savent pas encore dans quel produit épargner. L'harmonisation des produits d'épargne retraite et leur transférabilité encourageraient seulement une personne sur cinq (22%) à épargner davantage ; 30% ne modifieraient rien. Si près d'un tiers des répondants ne savent pas se prononcer, les épargnants actifs et ceux qui sont âgés de 25 à 54 ans sont les plus intéressés par les évolutions de l'épargne retraite.
- **38% des répondants seraient en revanche prêts à transférer leur épargne actuelle en épargne retraite.** Les avoirs proviendraient pour 62% de livrets bancaires, pour 31% de l'assurance-vie et pour 20% du PEA. Les moins de 45 ans réorienteraient davantage (que l'ensemble des répondants) leurs livrets vers un produit d'épargne retraite ; quant aux 55 ans et plus, si la majorité transférerait également leurs livrets, ils seraient enclins à transférer leur PEA.
- **58% des salariés épargnants expriment un besoin d'accompagnement pédagogique :** le teneur de comptes (selon 67% d'entre eux) et l'employeur (61%) seraient selon eux les acteurs les plus légitimes pour les informer, suivi des pouvoirs publics (41%) et du conseiller bancaire (41%). Les épargnants attendent d'un acteur en épargne retraite tout d'abord un accompagnement dans le choix de leur placement (pour 52% d'entre eux), des explications sur le fonctionnement des produits d'épargne retraite (pour 49%), et une gestion financière optimisée en termes de frais et de performances (42%).
- **59% des salariés attendent, d'un produit d'épargne retraite, un accroissement de leur investissement de départ avec une prise de risque limitée.** Un tiers ne souhaitent prendre aucun risque et seulement 7% acceptent un risque important pour valoriser leur capital. Les femmes, les plus de 55 ans et les retraités sont moins enclins à prendre des risques. **Une fois à la retraite, 59% d'entre eux souhaitent puiser librement dans leur capital tout en continuant à le faire fructifier**, 29% préfèrent toucher une rente régulière.

Xavier Collot, Directeur Epargne Salariale & Retraite d'Amundi indique : « La Loi PACTE devrait être un marqueur important dans l'émergence de l'épargne retraite en France ! Notre étude met clairement en évidence que les épargnants sont sensibles à l'harmonisation et à la simplification des produits d'épargne retraite existants qui se profilent avec cette Loi. Pour pouvoir transformer, développer et atteindre l'objectif fixé par le gouvernement de 300 Mds € d'épargne retraite à horizon 2022, un immense effort d'accompagnement et de pédagogie sera nécessaire de la part de l'ensemble des acteurs : professionnels, employeurs et services publics. »

¹ Source Amundi Données au 30/06/2018 (déclaration AFG)

² Univers de l'enquête : Enquête en ligne réalisée par l'Institut de sondage Audirep pour le compte d'Amundi Epargne Salariale et Retraite du 17 septembre au 09 octobre 2018 auprès des personnes détenant un produit d'épargne retraite géré par Amundi..

Le profil des répondants : Homme 59 % / Femmes 41 %

Age : 32 % 55 et + / 32% entre 45 ans et 55 ans 22 % < 45 ans / 12 % < 35 ans / 2% < 25 ans

88% sont en activité professionnelle // Profession 48% sont CSP+ / 39% sont CSP- / 13% profession intermédiaire // Régions : Ile de France 27 % / Province : 73 %

³ La Loi PACTE (Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises) prévoit une simplification des caractéristiques générales des produits collectifs et individuels d'épargne retraite (dont les 4 principaux sont le PERP, le contrat Madelin, l'Article 83 et le PERCO) sous l'ombrelle commune du PER (Plan d'Epargne Retraite) : la déduction des revenus imposables des versements volontaires dans un produit d'épargne retraite, la liberté de sortie en rente ou capital (en une ou plusieurs fois) à l'âge de la retraite, la généralisation du cas de déblocage résidence principale, la généralisation de la gestion pilotée et la transférabilité entre les différents dispositifs.

L'intégralité de l'enquête réalisée par Audirep est disponible sur simple demande auprès du service de presse.

A propos d'Amundi Epargne Salariale et Retraite (Amundi ESR)

Avec 58,5 milliards d'euros d'actifs gérés¹, près de 110 000 entreprises clientes¹ et 3,8 millions de salariés porteurs¹, Amundi occupe la première place en Epargne salariale en France et se positionne en leader sur l'actionnariat salarié² et sur le PERCO².

Amundi s'engage à accompagner ses clients entreprises et leurs salariés dans la durée en leur offrant une qualité de service à la mesure de leurs attentes :

- pour les Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE), la qualité, exprimée au travers de la performance et de la transparence, est assurée par une équipe de gérants dédiés qui maîtrisent les spécificités de l'épargne salariale et retraite et exploitent l'ensemble des expertises de gestion d'Amundi.

- pour nos clients, nos équipes ont à cœur d'assurer une relation privilégiant proximité et accompagnement personnalisé.

- en matière d'investissement responsable, Amundi est un précurseur, comme en témoigne le développement de la gamme AMUNDI LABEL, labellisée par le CIES (Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale) depuis 2002.

1. Chiffres Amundi Données au 30 juin 2018 (Déclaration AFG)

2. source AFG Données au 31 décembre 2017

A propos d'Amundi

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial¹. Le Groupe gère plus de 1 460 milliards² d'euros et compte six plateformes de gestion principales³. Amundi offre à ses clients d'Europe, d'Asie Pacifique, du Moyen-Orient et des Amériques une large gamme d'expertises et de solutions d'investissement en gestion active, passive et en actifs réels et alternatifs. Ayant son siège social à Paris et cotée en Bourse depuis novembre 2015, Amundi est le premier Groupe de gestion d'actifs européen en termes de capitalisation boursière⁴.

Avec un périmètre élargi, Amundi peut proposer à ses clients une gamme enrichie d'outils et de services. Grâce à ses capacités de recherche uniques et au talent de près de 4 500 collaborateurs et experts des marchés, basés dans 37 pays, Amundi fournit aux particuliers, aux clientèles institutionnelles et corporate des solutions d'épargne et d'investissement innovantes pour répondre à leurs besoins, objectifs de rendement et profils de risque spécifiques.

¹ Source : IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2018 sur la base des encours sous gestion à décembre 2017.

² Données Amundi au 30/06/2018 (déclaration AFG)

³ Plateformes de gestion : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

⁴ Capitalisation boursière au 30/06/2018

Amundi. La confiance, ça se mérite.

Rendez-vous sur www.amundi.com pour plus d'informations ou pour trouver l'équipe Amundi proche de vous.

Suivez-nous sur



Edité par Amundi - Société anonyme au capital de 1 086 262 605 euros – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris

Contact presse:

Amundi

Sonia Kobiela – Tél. 01.76.33.79.56 – sonia.kobiela@amundi.com

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties : bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables, elles peuvent être modifiées sans préavis. Les informations sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.